



PRÉFET DU MORBIHAN

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
ET DE LA MER
Service Prévention-Accessibilité-Construction-
Education et Sécurité

Arrêté préfectoral portant nomination d'intervenants départementaux de la sécurité routière

Le préfet du Morbihan
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu la décision du Comité interministériel à la sécurité routière du 7 juillet 2004 de lancer et déployer dans chaque département un nouveau programme de mobilisation pour la sécurité routière.

Vu la lettre du Délégué Interministériel à la Sécurité Routière aux Préfets du 23 août 2004, portant sur le lancement du nouveau dispositif pour la politique locale de sécurité routière, et notamment du programme "Agir pour la sécurité routière", fondé sur la mise en œuvre d'opérations structurées de prévention.

Sur proposition de la directrice de cabinet, chef de projet sécurité routière et de la coordinatrice sécurité routière,

-

ARRETE

Article 1^{er} - Les personnes dont les noms suivent sont **nommées** dans leurs fonctions d'Intervenants Départementaux de sécurité routière (IDSR), pour une période de trois ans à compter de la présente décision, et participeront à ce titre à des actions concrètes de prévention, ciblées sur les enjeux spécifiques du département et proposées par la préfecture, en lien avec les différents partenaires.

M. ADELYS Christian	Retraité - Campénéac
M. BASTIEN Patrick	Retraité – Férel
M. BEDIN Jean-Paul	Retraité - Arradon
M. BILLON Louis	Retraité- Elven
M BLAIS Reynald	Enseignant de la conduite – Vannes
M. BLANCHARD Jean-François	Retraité – Lorient
M. BOBO Olivier	Collectivité territoriale – Queven
M, BOLLORE Jean Marc	Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Vannes
M. BOUVRON Jean Yves	Retraité – Elven
Mme BRABANT Anne	Auto-école - Auray
M. CADORET Claude	Retraité - Theix
Mme CHEFDOR Édith	Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Vannes
Mme DANO Sandrine	Conseil Départemental du Morbihan - Vannes
Mme DOLLE Patricia	Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Vannes
M. DRIAN Yves	Retraité - Merlevenez
M. EON Marc	DCNS – Lorient
M. FRABOULET Philippe	Retraité - Carnac
M. FREUND Olivier	Direction Départementale des Territoires et de la Mer – Vannes
M. GERNIGON Gaël	Police nationale - Vannes
M. GOULVEN Frédéric	Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Vannes
Mme GUIBAN-COURTOIS Martine	Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Vannes
M. HENRIO Jean-Pierre	Foyer Agora Polygone - Lorient

M. JAN Joël	Retraité – Arradon
Mme JOSSE Françoise	Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Vannes
M. LACOUR Pierre	Retraité - Séné
Mme LACOURT Laurence	Centre hospitalier – St Avé
M. LE BAYON François-Régis	Collectivités locales – Gourin
M. LEBRUN Jean-Marc	CASIM 56 - Vannes
Mme LEMAITRE Katia	Centre hospitalier - Vannes
Mme LEMAITRE Sandrine	Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Vannes
M, LEROUX Robert	Retraité - Lanester
M. MERCIER Jean-Marie	Retraité - Pluvigner
M. NOUAIL Jean-Michel	Retraité - Vannes
M, PATEY Christian	Rhuys racing – Le Tour du Parc
M. PEDRON Guy	Retraité - Sulniac
Mme PELLIZZARI Sylvie	Conseil Départemental du Morbihan - Vannes
M. PELLIZZARI Thierry	Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Vannes
M. POUSSON Yannick	Retraité - Auray
Mme ROUILLY Sandrine	Rhuys racing - Le Tour du Parc
M. SOURICE Youenn	CASIM 56 - Vannes
M. STEPHAN Jean François	Retraité - Colpo
Mme TEPPE Brigitte	Conseil Départemental du Morbihan - Vannes
M. VANSTEENE Jérémy	Vénétiis/Kéolis/Bic sport – Vannes et Lorient

Article 2 - La présente nomination pourra prendre fin avant l'expiration de sa durée de validité, en cas de non respect, par l'intéressé, de son engagement à participer au programme « AGIR pour la Sécurité Routière » sur la base d'une activité minimale annuelle.

Article 3 - Le secrétaire général de la préfecture, le chef de projet sécurité routière et la coordinatrice sécurité routière sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État et dont ampliation sera notifiée à l'intéressé.

Vannes, le 08 AVR. 2019

Pour le Préfet et par délégation,
la sous-préfète, directrice de cabinet


Véronique Solère

